

Avant de commencer  
et pour la sécurité de tous,  
la déclaration de travaux  
est obligatoire !

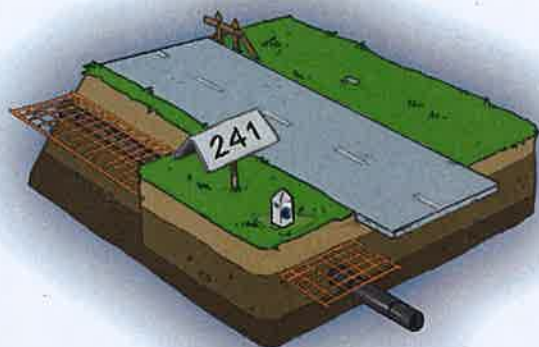


# Canalisations de transport de gaz industriels sous pression

Informations sécurité à l'attention des Professionnels et  
Entreprises du BTP

Air Liquide France Industrie exploite des canalisations de transport de gaz industriels sous pression.

Pour **votre sécurité** et la **protection de nos ouvrages**, il est essentiel de respecter les règles de déclaration de travaux.



## Des projets de travaux ? Respectez la réglementation et prévenez-nous !

Les canalisations enterrées sont repérables grâce à des bornes et balises blanches.

Attention ! Ces repères ne sont pas toujours à l'aplomb des canalisations.

Si vous avez un projet de travaux impactant le sous-sol, respectez les règles de sécurité.

La réglementation impose d'effectuer une déclaration de travaux **avant** de débiter.

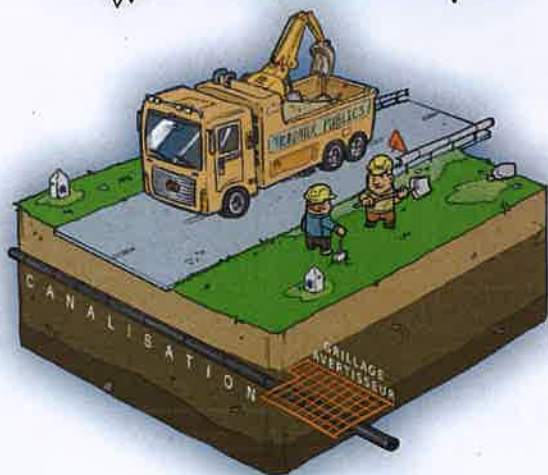
## Dans quels cas, la déclaration de travaux est-elle obligatoire ?

En domaine public comme en domaine privé, **TOUS** les projets et travaux doivent être déclarés sur le guichet national unique des réseaux.

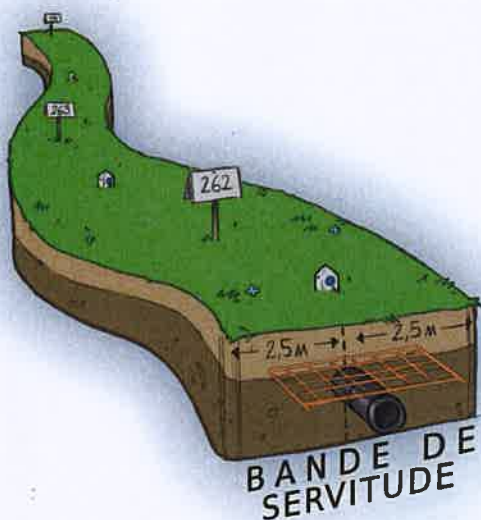
Vous devez notamment déclarer les travaux pour...  
(liste non exhaustive)

- tous travaux de terrassement ou de génie civil, de réfection de parkings ou voiries de carrières,
- toute excavation au-delà de 30 cm de profondeur
- toute création de voie de circulation, définitive ou temporaire,
- tout projet de construction : lotissement, immeuble, maison, garage, véranda, muret, piscine (enterrée ou hors sol), abri ou cabane de jardin,
- tous travaux paysages pose de clôtures, curage de fossés,
- tous travaux de réseaux ou branchements réalisés à ciel ouvert ou en technique sans tranchée.
- tous travaux d'abattage d'arbres...

**STOP !**  
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,  
LA DÉCLARATION DE TRAVAUX  
(DT) EST OBLIGATOIRE







## Bande de servitude

Sont interdits dans la bande de servitude\* :

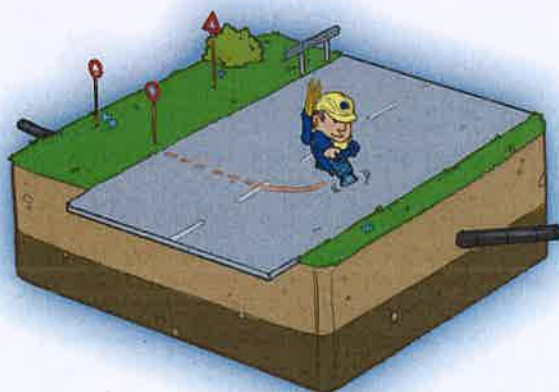
- toute modification de profil de terrain,
- toute construction,
- toute plantation d'arbres/arbustes dont les racines dépassent 40cm de profondeur.
- le dessouchage d'arbre

\* La bande de servitude correspond généralement à une bande de 5 mètres.

Pour votre sécurité et la protection de la canalisation, il est nécessaire de permettre à nos techniciens d'accéder à votre terrain notamment pour les opérations de maintenance.

En cas d'intervention urgente dans la bande de servitude, toute construction non déclarée et/ou non autorisée est susceptible d'être détruite pour permettre l'intervention rapide de nos équipes.

[HTTP://WWW.RESEAUX-ET-CANALISATIONS.INERIS.FR](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)



## Comment déclarer vos travaux ?

- Connectez-vous sur le guichet unique [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Créez votre compte en sélectionnant Exécutant de travaux.
- Consultez le « Guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux » qui précise les règles d'intervention (onglet « construire sans détruire » puis « guide technique »).
- Complétez en ligne votre Déclaration de projet de Travaux (DT) ou d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). Sélectionnez l'onglet "Outils" puis "Tracer votre emprise de chantier".  
Vous recevrez par messagerie des fichiers pré-remplis.
- Envoyez vos déclarations à Air Liquide France Industrie à l'adresse indiquée dans les fichiers reçus.  
Nous nous engageons à vous répondre dans le délai réglementaire de 9 jours.
- Attendez la réponse d'Air Liquide France Industrie et le rendez-vous préalable sur site avant tout démarrage de travaux.  
**Nos techniciens se déplaceront gratuitement pour effectuer la localisation, le marquage ou le piquetage de nos réseaux.**
- Tout manquement aux règles de déclaration de projets ou travaux est passible de sanctions administratives et pénales.

**Urgence sécurité canalisations**

**7j/7 et 24h/24**

**Tél. : +33 (0)3 82 86 20 11**

**Informations canalisations**

**Déclaration de travaux**

**Tél. : +33 (0)3 82 86 20 11**



[www.fr.airliquide.com](http://www.fr.airliquide.com)

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 78 pays avec 64 500 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,8 millions de clients et de patients.

Air Liquide France Industrie - Société Anonyme au capital de 72 453 120 Euros - Siège Social : 6 rue Cognacq-Jay, 75007 Paris – RCS Paris 314 119 504  
Juin 2023 - Tau Cygni - Illustrations : Quentin Qénus

## 6. Liste des emplacements réservés

	Emplacement réservé	Destination	Destinataire	En m2
Audun-le-Tiche	AUT01	Faciliter l'accès à la zone 1AU rue Salvador Allende	Commune d'Audun-le-Tiche	66
	AUT02	Élargissement d'une voirie	Commune d'Audun-le-Tiche	200
	AUT03	Réalisation d'un parking	Commune d'Audun-le-Tiche	411
	AUT04	Réalisation d'un parking	Commune d'Audun-le-Tiche	126
Aumetz	AU01	Élargissement de la voie d'accès	Commune d'Aumetz	75
	AU02	Réalisation d'une voie d'accès	Commune d'Aumetz	268
	AU03	Garantir l'accessibilité au ruisseau enterré	Commune d'Aumetz	1611
	AU04	Réalisation d'une voie d'accès	Commune d'Aumetz	284
Boulangé	BO01	Extension du cimetière	Commune de Boulangé	7388
	BO02	Élargissement de voie	Commune de Boulangé	483
	BO03	Aménagement d'une aire de jeux	Commune de Boulangé	4566
	BO04	Aménagement de voirie	Commune de Boulangé	7
Ottange	OTT01	Aménagement d'espace public	Commune d'Ottange	452
Rédange	RE01	Aménagement du centre-ville	Commune de Rédange	618
	RE02	Équipement public	Commune de Rédange	1497
	RE03	Équipement public	Commune de Rédange	1853
	RE04	Sentier à créer	Commune de Rédange	270
Russange	RU01	Élargissement de voirie	Commune de Russange	443
	RU02	Accès site PSO	Commune de Russange	410
	RU03	Accès site PSO	Commune de Russange	731
	RU04	Élargissement d'une voirie	Commune de Russange	595
	RU05	Élargissement d'une voirie	Commune de Russange	465
	RU06	Accès site PSO	Commune de Russange	92
	RU07	Extension du cimetière	Commune de Russange	2159
	RU08	Création d'un sentier	Commune de Russange	114
Thil	TH01	Aménagement d'un parking	Commune de Thil	1237
	TH02	Élargissement de voirie	Commune de Thil	162
	TH03	Aménagement espace public	Commune de Thil	1518
Villerupt	VIL01	Aménagement du centre-ville - Renouvellement urbain	Commune de Villerupt	1918
	VIL02	Aménagement de la voirie	Commune de Villerupt	2465
	VIL03	Réalisation d'une place de retournement	Commune de Villerupt	404
	VIL04	Réalisation d'une place de retournement	Commune de Villerupt	135
	VIL05	Élargissement d'une voirie	Commune de Villerupt	1264
	VIL06	Réalisation d'une voie de desserte	Commune de Villerupt	9907
	VIL07	Extension du cimetière	Commune de Villerupt	11039
	VIL08	Aménagement d'un accès au site PSO	Commune de Villerupt	1836
	VIL09	aménagement de la place - Renouvellement urbain	Commune de Villerupt	2326
	VIL10	Réalisation d'un accès	Commune de Villerupt	3633
	VIL11	Réalisation et accès à l'ouvrage d'assainissement	Commune de Villerupt	4776
	VIL12	Création d'un bassin - gestion des eaux pluviales	Commune de Villerupt	1942
	VIL13	Aménagement d'un parking - espace public	Commune de Villerupt	506
	VIL14	Réserve incendie	Commune de Villerupt	1068
TOTAL				71320

